

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOURG EN BRESSE - 0101 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 08/07/2024 - 9210 - 2016 B 00996 - 821 696 309 - AGIR COPILOT

Désignation de l'entreprise <u>AGIR COPILOT</u>										Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise <u>293 AVENUE DES GRANGES BARDES 01000 BOURG-EN-BIE</u>										COPIE CERTIFIÉE CONFORME À L'ORIGINAL		
SIRET <u>8 2 1 6 9 6 3 0 9 0 0 0 1 1</u>												
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>0 4</u>										Durée de l'exercice précédent * <u>1 2</u>		
										Exercice N clos le <u>3 1 0 1 4 1 2 1 0 1 2 1 3</u>		
ACTIF										Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010		012						
		Autres *		014		016						
	Immobilisations corporelles *			028		030						
	Immobilisations financières * (1)			040	4 715 000	042		4 715 000				
	Total I (5)			044	4 715 000	048		4 715 000				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *			050		052					
		Marchandises *			060		062					
	Avances et acomptes versés sur commandes			064		066						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés **		068		070						
		Autres * (3)		072		074						
	Valeurs mobilières de placement			080		082						
	Disponibilités			084	55	086		55				
	Charges constatées d'avance *			092		094						
	Total II			096	55	098		55				
	Total général (I+II)			110	4 715 055	112		4 715 055				
PASSIF										Exercice N 1	NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *								120	30		
	Écarts de réévaluation								124			
	Réserve légale								126			
	Réserves réglementées *								130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *						131)	132			
	Report à nouveau								134	(3 310)		
	Résultat de l'exercice								136	2 197		
	Subventions d'investissement								137			
	Provisions réglementées								140			
	Total I								142	(1 083)		
Provisions pour risques et charges								Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées								156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *								166			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :						169	4 715 763)	172	4 716 138		
	Produits constatés d'avance								174			
Total III								176	4 716 138			
Total général (I + II + III)								180	4 715 055			
RENVois	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an		193		(4)	Dont dettes à plus d'un an		195			
	(2)	Dont créances à plus d'un an		197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182	4 715 000		
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs		199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTES DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉS DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		AGIR COPILOT		Néant <input type="checkbox"/>		
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le		
						13/01/2023		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210		
	Production vendue	Biens	Services *			214		
						215		
						217		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *					224		
	Subventions d'exploitations reçues					226		
	Autres produits					230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stocks (marchandises) *					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)				242	28	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244		
	Rémunérations du personnel *					250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252		
	Dotations aux amortissements *					254		
	Dotations aux provisions					256		
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *)		259		262		
		(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		260				
Total des charges d'exploitation (II)						264	28	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	(28)	
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294		
Produits exceptionnels (IV)						290	2 600	
Charges exceptionnelles (VI)	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies))		347			300		
	(dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))		348					
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306	375	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	2 197	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	2 197	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles *				322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	375		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 septies D))	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991						
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements outre-mer	344				
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (41 septidécies)	993				
	Créance due au report en arrière du déficit				346		350	
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	655	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643				
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647				
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	641				
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	990	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies G)	649				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		352	2 572	354	
	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356			
Déficits antérieurs reportables *		70	dont imputés sur le résultat :			360	70	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		370	2 502	372		

AGIR COPILOT

Société à responsabilité limitée d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Capital social : 200 000 €
Siège social : BOURG EN BRESSE (01000)
293 Avenue des granges Bardes
821 696 309 RCS BOURG-EN-BRESSE

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 avril 2023

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 31 OCTOBRE 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 2 197,46 € en totalité au compte « Report à nouveau ».

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au titre des trois derniers exercices clos.

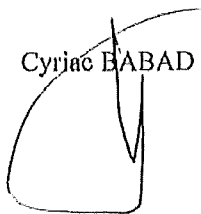
Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 octobre 2023 :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Certifié exact

Les Gérants,

Cyriaac BABAD



Julien DESBOTTES





Blanc & Neveux

Société de Commissaires aux Comptes

inscrite sur la liste nationale
des Commissaires aux Comptes,
rattachée à la CRCC Dauphiné-Savoie.

AGIR COPILOT

Société à responsabilité limitée

Capital social : 30 €

Siège social : 293, avenue des Granges Bardes

01000 BOURG-EN-BRESSE

RCS BOURG-EN-BRESSE 821 696 309

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 30 avril 2023

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société " **AGIR COPILOT** " relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} mai 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne

comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux comptes, relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

A Annemasse, le 2 octobre 2023

Le Commissaire aux comptes

BLANC & NEVEUX

Frédéric BLANC



ANNEXE

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

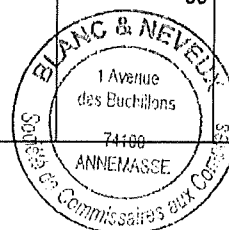
BILAN ACTIF

Période du 01/01/2023 au 30/04/2023

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 28/07/2023

ACTIF	du 01/01/2023 au 30/04/2023 (04 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)			
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	4 715 000		4 715 000	100,00		
261000 Titres de participation	4 715 000		4 715 000	100,00		
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	4 715 000		4 715 000	100,00		
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	55		55	0,00	83	100,00
512100 Banque Populaire	55		55	0,00	83	100,00
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	55		55	0,00	83	100,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						



BILAN ACTIF

Période du 01/01/2023 au 30/04/2023

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

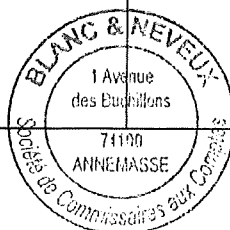
Edité le 28/07/2023

ACTIF	du 01/01/2023 au 30/04/2023 (04 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)
--------------	---	---

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
TOTAL ACTIF (0 à V)	4 715 055		4 715 055	100,00	83	100,00



PASSIF	Exercice clos le 30/04/2023 (04 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	30	0,00	30	36,14
101000 Capital	30	0,00	30	36,14
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-3 310	-0,06	-3 241	N/S
119000 Report a nouveau (solde débiteur)	-3 310	-0,06	-3 241	N/S
Résultat de l'exercice	2 197	0,05	-70	-84,33
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	-1 083	-0,01	-3 280	N/S
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	4 715 763	100,02	763	919,28
455001 C/C POP	2 332 194	49,46		
455002 C/C HCB	1 866 565	39,59		
455003 Dette JD	4 049	0,09		
455004 Dette CB	20 245	0,43		
455005 Dette VD	163 982	3,48		
455006 Dette AD	163 982	3,48		
455007 Dette LRD	163 982	3,48		
455095 C/C BABAD C.	763	0,02	763	919,28
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			2 600	N/S
408100 Factures non parvenues			2 600	N/S
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices	375	0,01		
444000 ETAT - IMPOT	375	0,01		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				



PASSIF	Exercice clos le 30/04/2023 (04 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)
. Autres impôts, taxes et assimilés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL(IV)	4 716 138	100,02
3 363	N/S	
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif	(V)	
TOTAL PASSIF (I à V)	4 715 055	100,00
83	100,00	



COMPTE DE RÉSULTAT	du 01/01/2023	Exercice précédent	Variation	%
	au 30/04/2023 (04 mois)	31/12/2022 (12 mois)	absolue (04 / 12)	

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services								
Chiffres d'Affaires Nets								

Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits								
Total des produits d'exploitation (I)								
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			28		70		-42	-59,99
622600 Honoraires					-418		418	-100,00
627000 Services bancaires et assim.			28		488		-460	-94,25
Impôts, taxes et versements assimilés								
Salaires et traitements								
Charges sociales								
Dotations aux amortissements sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges								
Total des charges d'exploitation (II)			28		70		-42	-59,99
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-28		-70		42	60,00
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)								
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)								
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)								
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-28		-70		42	60,00



COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	du 01/01/2023 au 30/04/2023 (04 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue (04 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion <i>771000 Produit exceptionnel</i>	2 600 2 600		2 600 2 600	N/S N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	2 600		2 600	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	2 600		2 600	N/S
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X) <i>695000 Impôt sur les sociétés</i>	375 375		375 375	N/S N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	2 600		2 600	N/S
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	403	70	333	475,71
RÉSULTAT NET	2 197 <i>Bénéfice</i>	-70 <i>Perte</i>	2 267	N/S
Dont Crédit-bail mobilier Dont Crédit-bail immobilier				

